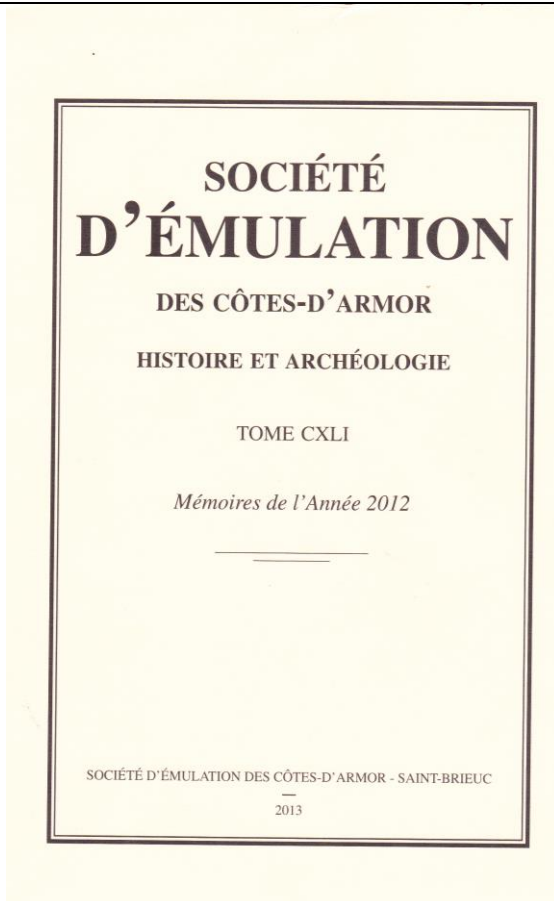


SOCIÉTÉ D'ÉMULATION DES CÔTES D'ARMOR - TOME 141

Catégorie	21	Sous-catégorie	01	Numéro	50
26/01/2017					

Couverture



Auteur	
Date	2013
Éditeur	Société d'Émulation des Côtes d'Armor
Commentaire	
Article sur « le moulin de Quilloury - 600 ans d'histoire » dans lequel sont fait mention des biens appartenant à Rolland de Hillion (XIIIe siècle).	
Pages concernant Hillion, page 286	
Extrait original et transcription	

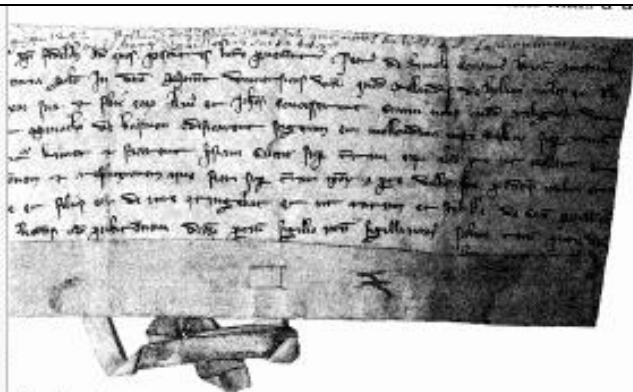


Fig. 1 – Ratification par Pierre de Lamalor, chanoine de Saint-Brieuc
d'une charte de donation de Rolland de Hillion au sujet de l'établissement
d'un étang et d'un moulin, 1242 (Arch. dép. Côtes-d'Armor, H 210)

ép. Côtes-d'Armor, H 210. Sur la transcription contenue dans GESLIN de
Jules de, BARTHELEMY, Anatole, de, *Anciens évêchés...*, *op. cit.*, charte 43
de Boquen, on peut lire : « Il résulte d'une charte de la même année,
à la nativité de saint Jean-Baptiste, que l'évêque de Saint-Brieuc avait chargé
le chanoine Hariel, de savoir si Rolland de Hillion et sa famille maintenaient
un moulin et un étang ».

Arch. Côtes-d'Armor, H 210, GESLIN de BOURGOGNE, Jules de, BARTHELEMY, Anatole,
Anciens évêchés..., *op. cit.*, charte n° 42, à la suite de la transcription, l'éditeur de la charte
mentionne l'existence d'une « autre charte à la même date par laquelle A. Abbé de Boquen
a évité la condition ci-dessus mentionnée ».